



swissuniversities

Effingerstrasse 15

Case Postale

3001 Berne

www.swissuniversities.ch

Fondation suisse à Paris - Rapport de sélection 2024

La Fondation suisse permet aux étudiant·es, doctorant·es et chercheur·es de nationalité suisse ou titulaires d'un permis C de résider à la Cité Internationale Universitaire de Paris (CIUP) pour une durée d'un semestre ou d'une année (renouvelable). La CIUP a été créée dans l'entre-deux-guerres avec pour objectif de promouvoir la paix et le multiculturalisme. La maison suisse à la Cité universitaire a été construite par les architectes Le Corbusier et Pierre Jeanneret entre 1931 et 1933.

Organisation et Gestion

Sur mandat du Secrétariat d'état à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI), l'organisation et la gestion du secrétariat de la Commission de sélection pour un hébergement au sein du contingent suisse à la CIUP sont assumées par le secrétariat général de swissuniversities.

Le Pavillon Le Corbusier dispose d'un contingent de 44 chambres individuelles à la CIUP. À ces places s'ajoutent deux chambres « hors contingent » qui sont financées par l'Université de Zurich et le Canton du Valais (résidence artistique). Les candidat·es suisses acceptent en cas d'admission, de séjourner dans l'une des 18 maisons partenaires de la Fondation suisse dans le cadre du « brassage » ; la répartition est faite par la Direction de la maison suisse à Paris.

Pendant l'année universitaire 2024/2025, une place du contingent suisse a de nouveau été réservée pour un·e étudiant·e ukrainien·ne.

La Commission de sélection¹, présidée par Mme Daniela Sauge, Directrice du service de la mobilité académique de l'Université de Genève et composée de représentant·es des trois types de hautes écoles et des étudiant·es (UNES) ainsi que de la directrice de la Fondation suisse, a siégé le 4 juillet à Berne².

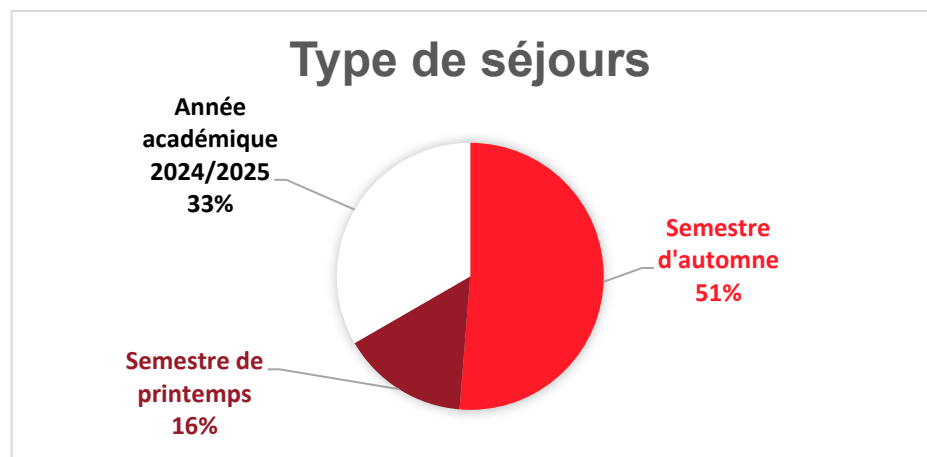
¹ Liste des membres de la Commission de sélection

² Procès-verbal de la séance du 04.07.2024

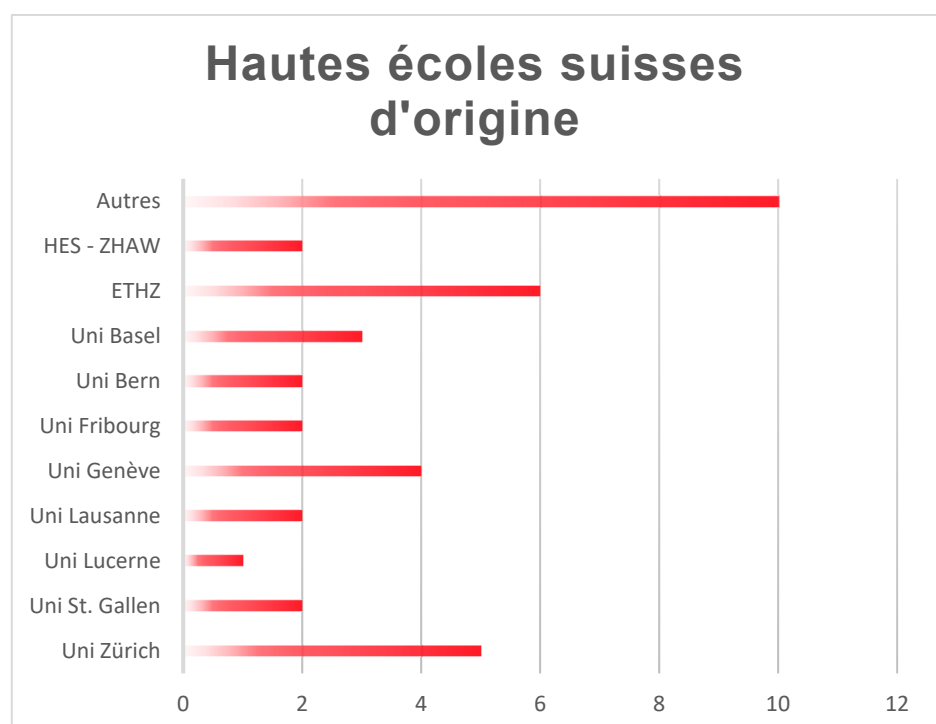
Candidatures 2024

Le délai de dépôt des dossiers initialement fixé au 3 juin a été prolongé jusqu'au 10 juin 2024. Parmi les 52 inscriptions en ligne, seuls 39 dossiers de candidature étaient complets et ont été pris en compte pour un séjour durant l'année académique 2024/2025. En revanche, 13 candidat·es, soit 25 % des inscrit·es, n'ont donné aucun retour ni répondu aux rappels du secrétariat de la Fondation suisse après leur inscription en ligne. La commission procède donc à l'examen des 39 dossiers complets, dont les détails sont les suivants :

swissuniversities



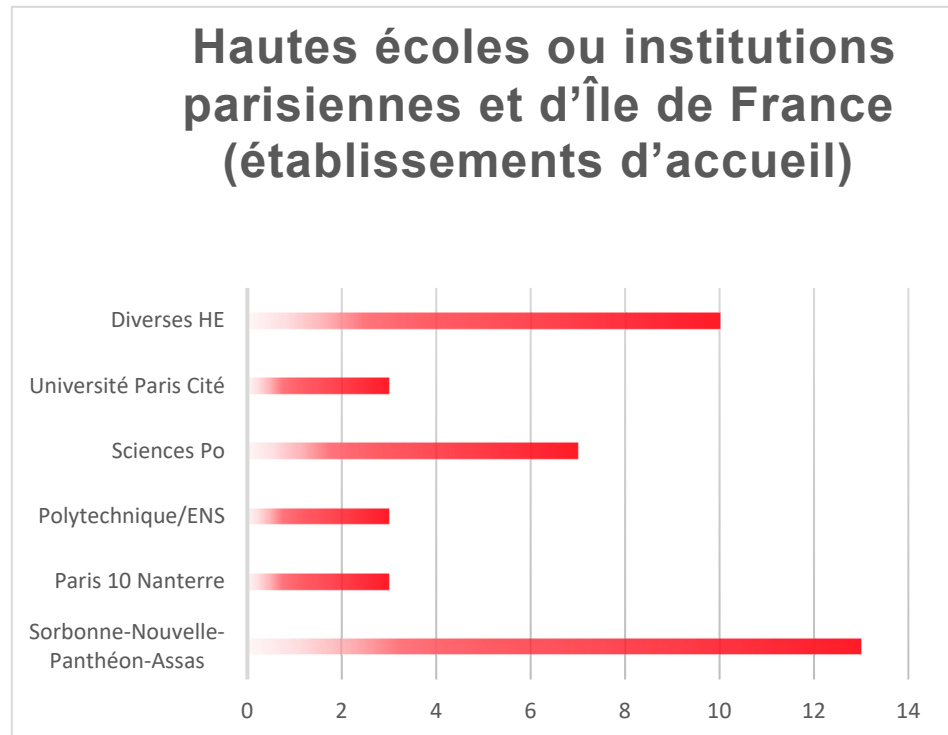
- **Niveaux d'études**
1 DOC2, 19 MA2, 9 MA1, 8 BA3 (BA4 et 2^{ème} BA3), 2 stages
- **Hautes écoles suisses d'origine**
29 HE universitaires, 2 HE spécialisées, 8 diverses HE et institutions



- **Destination (établissements d'accueil)**

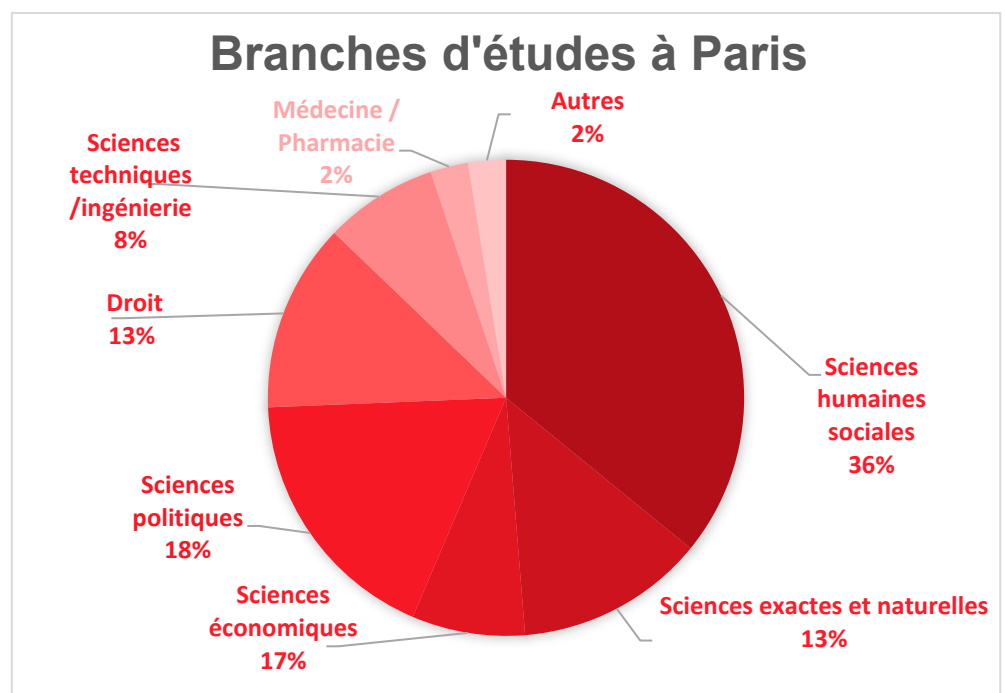
7 SciencesPo, 17 universités, 13 diverses écoles/instituts, 1 Ambassade, 1 bureau architecture

swissuniversities



- **Disciplines**

14 sciences humaines et sociales, 5 sciences exactes et naturelles, 3 sciences économiques, 7 Sciences politiques, 5 Droit, 3 sciences techniques /ingénierie, 1 médecine / Pharmacie, 1 autres disciplines



Berne, 28.02.2025

Tiziana Tafani, Suppléante Secrétariat de la Fondation suisse à Paris

- **Genre**
25 femmes (64%) et **14** hommes (36%)
- **Moyenne d'âge**
24.6 ans
- **Nationalité**
36 Suisses, dont **13** avec double/triple nationalité (dont 1 CH/FR), **3** candidat·es étranger·ères avec permis C

swissuniversities

Demandes de réadmission

20 demandes de réadmission ont été déposées et acceptées par la Commission de sélection.

Sélection des candidatures

Sur les 39 dossiers complets examinés, 9 candidatures ont été admises pour l'ensemble de l'année académique 2024/2025. Par ailleurs, 17 candidatures ont été acceptées pour le semestre d'automne 2024 et 6 pour le semestre de printemps 2025. 6 candidat·es ont été placées sur liste d'attente, tandis qu'une seule candidature a été refusée.